



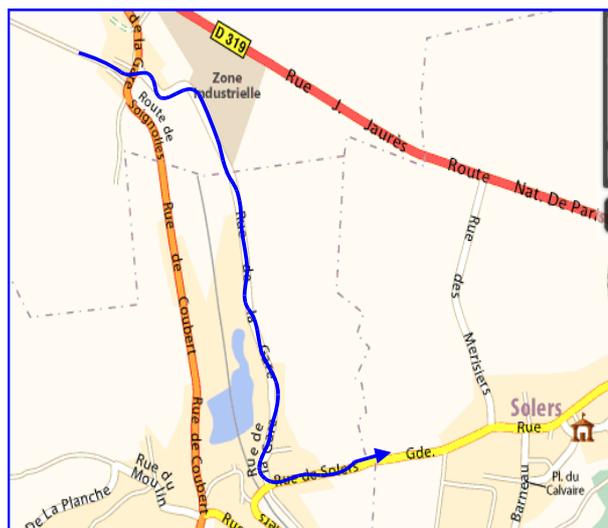
Itinéraire

Du Point Trivial 0025 (Mairie de Servon, 15 rue de la Poste, 77170 Servon, Seine-et-Marne)

au Point Trivial 0026 (Mairie de Courtomer, place de l'Église, 77390 Courtomer, Seine-et-Marne)

Distance : 30,05km

1. Dos à la Mairie de Servon, prendre à droite. Dans la deuxième rue sur la gauche, rue de la République, prendre à gauche. Celle-ci est l'av Pierre-Guérin. Après la seconde intersection, avec la rue de la Paix, cette avenue coupe une voie cyclable, le Chemin Vert (aussi appelé chemin des Roses, à ne pas confondre avec la rue des Roses !).
2. Le prendre à gauche. Après un parcours d'environ 1km sur piste cyclable, il faut tourner à droite au rond-point en restant sur le trottoir. La piste cyclable passe sous un échangeur et longe une route importante. Nous enjambons les voies du TGV, passons à côté d'un centre commercial à notre droite. Nous aboutissons à un rond-point où la piste se rétrécit et passe à droite. Le chemin des roses reprend à gauche perpendiculairement à la route, 200 mètres après ce rond-point. Son entrée n'est pas très visible et le début de la voie verte est assez étroit.
3. On passe à côté de l'ancienne gare de Brie-Comte-Robert et on croise la route de Chevry (D216). (À partir d'ici le chemin des Roses continue 9 km jusqu'à Coubert.) Après un passage en tranchée nous passons près de l'ancienne gare de Grisy-Suisnes puis nous croisons la Route Nationale (D319, anciennement N19).
4. A la fin du chemin des roses à Coubert, traverser la route principale et prendre la petite route qui passe à gauche de l'ancienne gare de Coubert. Après 1 km prendre la route à gauche vers Solers. Nous passons à côté d'un château d'eau puis d'un cimetière militaire allemand à notre gauche.



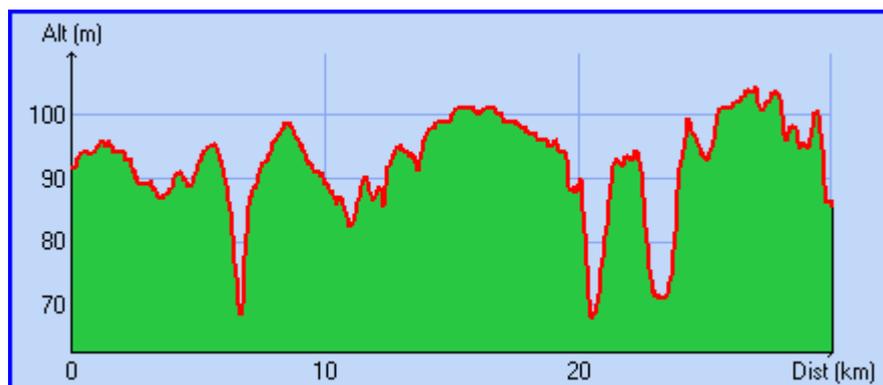
© Michelin 2009 © Tele Atlas

5. Nous traversons Solers, toujours par la rue de Solers (D10), laquelle s'appelle après Grande Rue et à nouveau rue de Solers. La D10 croise la route Nationale de Paris à Bâle (D319, anciennement N19), passe sur les voies du TGV, puis sous des lignes à haute tension, pour arriver enfin à Courquetaine, où elle se bifurque. Prendre la branche à droite, rue d'Ozouer-

9. Suivre la direction d'Arcy. En arrivant près de Courtomer, la rue Gailler se bifurque. Prendre la branche de droite qui descend en direction du village. En continuant par cette rue, que maintenant s'appelle rue du Cordeau, on prendra à sa fin à droite la rue de Verdun, par laquelle on arrivera place de l'Église où se trouve la mairie. Là, on se trouve au Point Trivial 0026 (Mairie de Courtomer, place de l'Église, 77390 Courtomer, Seine-et-Marne).*

Arrivée

Profil :



*A partir de ce point avant l'entrée dans le village, 2 parcours sont proposés jusqu'à Provins :

- L'itinéraire par Gastins (FR 0026-0027, FR 0027-0029) est plus direct et reste sur routes très calmes mais il offre très peu de possibilités d'hébergement et de services jusqu'à Provins. Son intérêt touristique est assez limité. Si vous pensez pouvoir gagner Provins sans étape intermédiaire, cet itinéraire peut être choisi.
- Le second par Nangis (FR 0026-0028, FR 0028-0029) est un peu plus long et comporte de courts passages sur routes un peu plus circulées mais il permet une étape à Nangis (gare SNCF et services). Il passe par 2 jolis villages de Rampillon et de St-Loup-de-Naud avec de magnifiques églises.